

DN 1152 Semaine du 26 au 31 décembre 2011

tk-11851@free.splio.com namens Sarie Abdeslam [abdeslam.sarie@telenet.be]

Verzonden: zondag 1 januari 2012 11:22

Aan: Veerle Solia



Revue de presse hebdomadaire

DN n° 1152 : Semaine du 26 au 31 décembre 2011

[Maroc](#) [Belgique](#) [Europe](#) [Agenda](#)
Articles de la semaine**Editorial :**

Tradition et progrès au Maghreb . . .

Réaction de H. El Bouharouti à l'édito de A. Belcaïd

Maroc :

Victime d'une escroquerie immobilière à Fès: Le choc fatal d'un MRE

Coupe d'Afrique des Nations

Des bourses hollandaises pour les fonctionnaires

Horizons Maroc?: le forum des rapatriés??

Un sexologue encourage les célibataires à se rencontrer en speed dating

Le français dès la 1re année du primaire

Bourses universitaires au profit des étudiants marocains résidant à l'étranger

Le futur gouvernement devra accompagner les MRE

Belgique :

Les pirates à l'assaut de la politique !

Les voeux de Noël décalés de Mohamed Ouriaghli

Le MRAK en question ?

Du compromis à la compromission ou le politiquement bio selon Ecolo

Les victimes de mariages forcés auront un dispositif d'urgence

Europe :

Amélioration de la couverture sociale des retraités marocains

Un rapport européen révèle la discrimination envers les Arabes israéliens

Des islamistes qui "importunaient" des passants interpellés à Anvers

Un fonds européen pour prévenir l'immigration clandestine en provenance du Maghreb

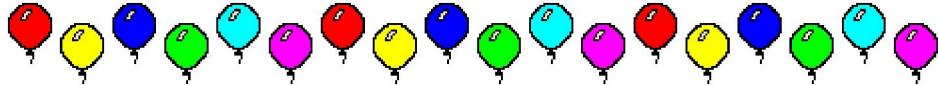
La Pologne va régulariser des milliers de clandestins

Les associations islamiques de France, par: Dr. Abderrahmane NAFAA

Etudiants étrangers : le troisième coup de massue de Guéant

Agenda & Archives**BONNE ET HEUREUSE ANNEE**
A l'occasion de la fin de l'anée 2011 et au nom de Dounia News, je souhaite à toutes

et à tous les internautes, une bonne et heureuse nouvelle année 2012, pleine de joie de bonheur, d'amitié, de paix et d'une bonne dose de santé. Par la même occasion, je remercie également toutes celles et tous ceux qui ont participé activement à Dounia News par leurs éditoriaux, annonces, communiqués, articles et celles et ceux qui m'ont encouragé par leurs critiques, remarques et suggestions. (Sarie Abdeslam)



Tribune libre

Tradition et progrès au Maghreb

Par CHATAR Saïd

La progression dialectique et angoissante actuelle des sociétés maghrébines engendre inévitablement un double dialogue qui, souvent dégénère en dispute, d'une part entre ceux qui s'attachent au passé et ceux qui regardent vers l'avenir, d'autre part, entre ceux qui insistent sur la présence au temporel, le compromis, la tolérance, et ceux qui prônent l'intransigeance et le refus. Nous reconnaissons volontiers qu'en matière sociale par exemple, la lutte entre ceux qui manifestent un étroit conservatisme et les « progressistes » est inévitable mais féconde, parce qu'elle entretient dans la communauté un vivant équilibre. En principe, la société devrait profiter de ce dialogue pour en recueillir le fruit.

Toutefois, les partisans des courants conservateurs risquent l'évasion dans le passé, le spirituel « pur », le mépris du temporel, l'irréalisme, le rêve, l'inutile intransigeance et, à la limite, la trahison du Livre saint, le Coran. Par contre, les dangers qui guettent les tenants zélés des courants « modernistes » sont l' « installation » dans le terrestre, les compromis tournant aux compromissions avec le grand capital transnational usurpateur et usurier, la soumission aux modes, à toutes les formes de « modernismes » et, à la limite, à une autre trahison de l'idéal pour lequel ils militent. Le « temporel » peut devenir un politicien au service des grands monopoles capitalistes et le « spirituel », un zélate instrumentalisant la religion. Ce paradoxe ne trouve sa solution que dans la sérénité, le respect mutuel et le dialogue.

A présent, tout cela concerne les pays du Maghreb ; s'ensuit-il pour autant que la collaboration avec les laïques, voire même les incroyants soit impossible ou défendue ? Proudhon disait : au fond de toute question sociale ou politique, il y a un problème théologique ; les philosophies sous-jacentes aux doctrines sont irrémédiablement opposées. Mais néanmoins, pour éviter le jeu cynique et machiavélique du grand capital, la collaboration entre tous les courants politiques et philosophiques de bonne intention qui forment la société, doit être possible en certains points concrets : dans le domaine social plus qu'en tout autre, ils doivent affirmer leur présence et être « le levain qui fait lever toute la pâte ».

Par ailleurs, à la lumière de ce qui se passe en Tunisie et en dépit de toutes les difficultés et de tous les inconvénients que le Maroc connaît pour le moment, l'ex parti communiste marocain, le « P.P.S » (parti du progrès et du socialisme) a-t-il fait le moins mauvais choix en optant pour la participation au prochain gouvernement que le fougueux patron du P.J.D, M. BENKIRANE est en train de former ? Encore faudrait-il que ce dernier soit aussi compétent et aussi charismatique que M. GHANNOUCHI en Tunisie.

Lire les autres articles de M. Chatar Saïd : <http://akhbardounia.wordpress.com/category/chatar-said/>



Réaction de H. El Bouharrouti à l'édito de A. Belcaïd sous le titre de "La chaîne marocaine 2m fait de la propagande pour les libéraux belges (MR)" paru dans Dounia News du 25 décembre 2011.

Je m'étonne d'un écrit publié sur la liste de diffusion de Dounia News du 19 au 25 décembre dont l'auteur serait un certain Aziz Bel-Caïd. Mon étonnement porte tant sur le contenu que le signataire, mais aussi le moyen de diffusion.

A parcourir son torchon c'est à se demander quelle mouche à donc piqué Bel-Caïd ? L'énormité des propos est telle, qu'il est légitime de poser la question de l'intérêt d'un tel écrit ?

L'excellence de ce Caïd dans la calomnie, ne mérite que mépris et d'un « Shame on You ! ». Oser nommer les personnes auxquelles il s'attaque si lâchement lui donnerait-il le vertige ?

Un coup de karcher pour le décroter ne serait pas un luxe...une politique non pas libérale mais écolo, un tantinet de pollution en moins...protection de notre environnement oblige !

J'ignorais à ce jour que Bel-Caïd, que je connais peu par ailleurs, avait un don peu commun de la fabulation. Que ses élucubrations d'esprit soient d'ordre maladif ou volontaire, les remèdes relèvent pour les uns du corps médical et pour les autres du corps judiciaire. Je me réserve à cet égard le droit d'entamer un procès en diffamation.

Car chacun sait que si la liberté d'expression est une liberté fondamentale, elle n'en est pas pour autant absolue et ne permet dès lors pas à tout à chacun de dire ou écrire tout et n'importe quoi.

C'est une véritable insulte à nos libertés si chèrement acquises et pour lesquelles d'autres combattent à travers le monde. La décence aurait voulu qu'il en fasse un usage quelque peu plus intelligent.

Je constate avec regret que la culture de la calomnie semble est un sport particulièrement prisé chez certains qui croyant épater la galerie, baignent dans le ridicule le plus total. En témoigne notamment la multitude de messages d'indignation qui me sont parvenus en ce sens.

Si Bel-Caïd aspire à être sous le feu des projecteurs, c'est sous le feu de projectiles qu'il se retrouve. Il y a bel et bien d'autres moyens de faire parler de soi, de sortir de l'ombre de manière plus honorable que la stratégie du morpion qui s'offre une tribune des calomnies. On parlera certainement par ricochet du morpion mais il n'en sortira pas grandi, bien au contraire. Je crains que la motivation de l'auteur ait pris le dessus sur toute forme d'honnêteté aussi minime soit-elle.

La teneur du torchon du Caïd montre, si besoin était, l'ignorance totale du personnage quant à la profession de journaliste dans le milieu de l'audiovisuel en l'occurrence et à la déontologie journalistique.

Ceux qui ont pris la mesure de son écrit, ont fait le choix de ne pas le relayer au motif qu'il participe « à la tribune des règlements de compte » et non de l'information aussi malhonnête soit-elle. Ils ont jugé utile de ne pas compromettre la réputation de leur blog, site, journal, etc. parce que l'intention manifeste de l'auteur est bien celle de la nuisance dénuée de tout fondement.

Quel sens dès lors donner à un tel écrit dans la liste de diffusion de Dounia News ? Caution du responsable du site, secours à un ami en détresse en manque de dif..fusion, ou autre.

Le Websmater se défend de n'être qu'« un facteur qui apporte une lettre avec des mauvaises nouvelles». Il est vrai que dans le monde des Caïds, les intermédiaires sont légion. Le facteur aurait-il oublié le caractère sacré et secret de toute correspondance si telle était effectivement sa mission.

Quant à la mauvaise nouvelle, je n'en vois aucune si ce n'est le massacre de la langue française. Est-il en outre, utile de rappeler les termes de la Charte de Dounia News qui indique « informer les citoyens de manière à ce qu'ils puissent se former un jugement sur la situation politique, économique et sociale du Maroc, de la Belgique et des relations Nord-Sud ». Comment expliquer que le torchon de Bel-Caïd en complète contradiction avec la Charte de DN, qui plus est se dit « intransigeante en matière de respect de la vie privée », se retrouve dans cette liste de diffusion.

Nous ne sommes en effet, vraiment pas du même monde ! Que Dieu me préserve de la culture de la nullité. Bel-Caïd ne serait-il pas entrain de régler des comptes pour le compte d'un mandataire au vil prix de quelques misérables euros. Ne ferait-il pas mieux de s'occuper des casseroles qu'il traîne et dont la liste est tristement longue. Les journaux Al Alam et l'Opinion attendent toujours la somme détournée de quelques 127.000 Francs Belges (depuis le temps !).

En attendant, Bel-Caïd pourrait bien démarrer l'année 2012 sur les chapeaux de roues en se plongeant dans le programme scolaire « Bien lire et comprendre ».

Bonne Année !
H. El Bouharouti
Dallas, l'univers impitoyable !
31 décembre 2011

Maroc

Top

Victime d'une escroquerie immobilière à Fès: Le choc fatal d'un MRE



Venu prendre possession de son terrain de près de 500 m² acquis à Fès il y a 35 ans, un Marocain résidant à l'étranger (MRE) du nom de Benaïssa Friekh a eu le choc de sa vie lorsqu'il a constaté qu'un individu véreux y avait bâti un immeuble. Le jour même, il succombe à un œdème pulmonaire aigu, alors que son état de santé n'avait jamais soulevé auparavant la moindre inquiétude. Retour sur une histoire d'escroquerie qui, hélas, n'est pas un cas unique.

Benaïssa Friekh avait deux rêves. Un: prendre dans quatre mois - après 42 années de "bons et loyaux services" en France à Perpignan-, une retraite tranquille. Deux: finir ses jours au milieu des siens au Maroc, sa terre natale.

Lire la suite :

http://www.aufaitmaroc.com/actualites/maroc/2011/12/25/le-choc-fatal-dun-mre?utm_source=daily_newsletter&utm_medium=e-mail&utm_campaign=laufait_newsletter

CAN 2012



Les regards des amateurs de sport, et du football en particulier, seront certainement dirigés le mois prochain vers le Gabon et la Guinée Équatoriale, qui co-abritent la 28eme édition de la Coupe d'Afrique des Nations. Voici le programme complet des 32 matches de cette édition qui désignera le successeur de l'Egypte vainqueur de l'édition 2010.

GROUPE A (à Bata) : Guinée équatoriale, Libye, Sénégal, Zambie

GROUPE B (à Malabo) : Côte d'Ivoire, Soudan, Burkina Faso, Angola

GROUPE C (à Libreville) : Gabon, Niger, Tunisie, **Maroc**

GROUPE D (à Franceville) : Ghana, Botswana, Guinée, Mali

Programme complet des matchs					
N°	Les pays	Groupe	Dates	Heure	Lieu
01	Guinée équatoriale vs. Libye	A	21/01/2012	19H:30	Bata
02	Sénégal vs. Zambie	A	21/01/2012	22H:00	Bata
03	Côte d'Ivoire vs. Soudan	B	22/01/2012	17H:00	Malabo
04	Burkina Faso vs. Angola	B	22/01/2012	20H:00	Malabo
05	Gabon vs. Niger	C	23/01/2012	17H:00	Libreville
06	Maroc vs. Tunisie	C	23/01/2012	20H:00	Libreville
07	Ghana vs. Botswana	D	24/01/2012	17H:00	Franceville
08	Mali vs. Guinée	D	24/01/2012	20H:00	Franceville

09	Libye vs. Zambie	A	25/01/2012	17H:00	Bata
10	.Guinée équatoriale vs. Sénégal	A	25/01/2012	20H:00	Bata
11	Soudan vs. Angola	B	26/01/2012	17H:00	Malabo
12	Côte d'Ivoire vs. Burkina Faso	B	26/01/2012	20H:00	Malabo
13	Niger vs. Tunisie	C	27/01/2012	17H:00	Libreville
14	Gabon vs. Maroc	C	27/01/2012	20H:00	Libreville
15	Botswana vs. Guinée	D	28/01/2012	17H:00	Franceville
16	Ghana vs. Mali	D	28/01/2012	20H:00	Franceville
17	Guinée EQ. vs. Zambie	A	29/01/2012	19H:00	Malabo
18	Libye vs. Sénégal	A	29/01/2012	19H:00	Bata
19	Soudan vs. Burkina Faso	B	30/01/2012	19H:00	Bata
20	Côte d'Ivoire vs. Angola	B	30/01/2012	19H:00	Malabo
21	Gabon vs. Tunisie	C	31/01/2012	19H:00	Franceville
22	Niger vs. Maroc	C	31/01/2012	19H:00	Libreville
23	Botswana vs. Mali	D	01/02/2012	19H:00	Libreville
24	Ghana vs. Guinée	D	01/02/2012	19H:00	Franceville

1/4 de finale

25. 1er du groupe A vs. 2nd du groupe B le 04/02/2012 à 17H:00 à Bata
 26. 1er du groupe B vs. 2nd du groupe A le 04/02/2012 à 20H:00 à Malabo
 27. 1er du groupe C vs. 2nd du groupe D le 05/02/2012 à 17H:00 à Libreville
 28. 1er du groupe D vs. 2nd du groupe C le 05/02/2012 à 20H:00 à Franceville

1/2 de finale

29. Gagnant du match 25 vs. Gagnant du match 28 le 08/02/2012 à 17H:00 à Bata
 30. Gagnant du match 27 vs. Gagnant du match 26 le 08/02/2012 à 20H:00 à Libreville

Match de classement

31. Perdant du match 29 vs. Perdant du match 30 le 11/02/2012 à 20H:00 à Malabo

Finale

32. Gagnant du match 29 vs. Gagnant du match 30 le 12/02/2012 à 20H:00 à Libreville
 (les horaires indiqués sont en heure locale)

CAN 2012: les 23 joueurs retenus par Eric Gerts

Ci-après la liste des 23 sélectionnés, publiée sur le site de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF):

Gardiens de but:

Nadir Lamyaghri (Wydad Casablanca).
Issam Badda (FUS Rabat).
Mohamed Amsif (Augsburg/Allemagne).

Défenseurs:

Allioui Jamal (Al Kharytiyah/Qata).
Micheal Basser (Borsa Sport/Turquie).
Badr El Kaddouri (Celti FC/Ecosse).
Abdelhamid El Kaoutari (Montpellier/France).
Mehdi Benatia (Udinese/Italie).
Abdelfettah Boukhriss (FUS).
Mustapha Mrani (MAS).
Ahmed Kantari (Stade Brest/France).

Milieux:

Houcine Kharja (Fiorentina/Italie).
Adil Hermach (Hilal/Arabie Saoudite).
Karim Ahmadi (Feynord Rotterdam).
Belhanda Younès (Montpellier HSC/France).
Mbarek Boussoufa (Anzi Makhachkala/Russie).
Youssef Hadji (Stade Rennes-France).
Carcela Mehdi (Anzhi Makhachkala / Russie).

Attaquants:

Amrabat Noureddine (Kayserispor / Turquie)
Oussama As-Saidi (Heerenveen/Pays-Bas).
Youssef El Arabi (Hilal/Arabie Saoudite).
Adil Tarabt (Queens Park Rangers/Angleterre)
Marouane Chammakh.(Arsenal / Angleterre).

Des bourses hollandaises pour les fonctionnaires



L'Institut néerlandais au Maroc (Nimar) et le Conseil d'affaires maroco-néerlandais proposent un programme de bourses en faveur des cadres des secteurs public et privé. Il s'agit d'une prise en charge complète pour une formation de courte durée en Hollande dans le cadre du programme Mena. Parmi les spécialités ciblées, la gestion de l'eau, les sciences de l'environnement, l'agriculture, le tourisme durable... Les candidats intéressés peuvent déposer leurs dossiers auprès du Nimar, au niveau de l'ambassade des Pays-Bas et ce, avant le 17 février 2012.

Adresse de l'ambassade des Pays-Bas:
40 Rue de Tunis - Quartier Tour Hassan - Rabat, Maroc
Postadres: B.P. 329
Tel. +212 537 219 600 +212 537 219 600
Fax +212 537 219 665
email : rab@minbuza.nl

Horizons Maroc?: le forum des rapatriés??



Le forum Horizons Maroc, organisé par l'AMGE-Caravane, se tiendra les 14 et 15 janvier 2012. En toile de fond cette année, la fameuse circulaire Guéant qui pousse de plus en plus de Marocains à rentrer au bercail.

61% des visiteurs d'Horizons Maroc se disent prêts à rentrer au Maroc.

Rentrer ? Ne pas rentrer ? Il y a quelques mois, les étudiants marocains de France avaient encore le choix à l'issue de leurs études dans l'Hexagone. Depuis l'application de la circulaire Guéant qui a pris effet le 31 mai dernier (qui vise à maîtriser l'immigration professionnelle), l'option « rester en France » se complique. Une préoccupation qui gagne même les rangs des lycéens marocains (et de leurs parents), qui ne savent plus très bien si la destination France est la plus appropriée.

Lire la suite : <http://www.lesoir-echos.com/horizons-maroc%E2%80%89-le-forum-des-rapatries%E2%80%89/societe/37820/>

Un sexologue encourage les célibataires à se rencontrer en speed dating



Aujourd'hui les Marocaines et Marocains se marient de plus en plus tard, le mariage n'étant plus au top des priorités comme d'antan. La carrière professionnelle passe très souvent bien avant de trouver l'amour. C'est pour encourager les célibataires à trouver chaussures à leur pied qu'un sexologue d'Oujda propose de multiplier les speed-dating au Maroc, des rencontres rapides durant lesquelles des hommes et des femmes discutent et échangent en seulement quelques minutes.

Sept millions. C'est le nombre aujourd'hui de femmes adultes au Maroc qui ne sont pas encore mariées, d'après des chiffres récents du Haut Commissariat au Plan rappelés par Al Arabiya News .

Parmi elles, 26.000 n'ont pas encore atteint l'âge de 30 ans. L'âge moyen de mariage pour les femmes est de 27.2 contre 31.8 pour les hommes.

Lire la suite : <http://www.yabiladi.com/articles/details/8072/maroc-sexologue-encourage-celibataires-rencontrer.html>

Le français dès la 1re année du primaire

C'est décidé, l'enseignement de la langue française sera généralisée dès la rentrée 2012-2013 à la première année du primaire.

Actuellement, elle démarre à partir de la deuxième année de ce cycle.

Bourses universitaires au profit des étudiants marocains résidant à l'étranger



Appel à candidature pour bénéficier des bourses universitaires au profit des étudiants marocains démunis résidant à l'étranger au titre de l'année universitaire 2011-2012

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme culturel et social initié par le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger au titre de l'année 2011 au profit des personnes qui se trouvent dans une situation de précarité, et dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat et de coopération signée le Jeudi 19 Mars 2010 entre le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'étranger et le Ministère de l'Education National ,l'Enseignement Supérieur ,la Formation des Cadres et la Recherche Scientifique 1000 bourses d'études ont été réservées au titre de l'année universitaire 2011-2012 au profit des étudiants MRE résidants à l'étranger et qui se trouvent dans une situation précaire et qui poursuivent leur étude universitaire dans les pays de résidence dans les niveaux universitaires ci-indiqués (licence, master, doctorat) .

* Date limite pour déposer les dossiers de candidature est le 31 Janvier 2012.

Lire la suite :

<http://www.atlasmedias.com/2011/12/bourses-universitaires-au-profit-des-etudiants-marocains-residant-a-l%20%99etrange/>

Le futur gouvernement devra accompagner les MRE



La création d'un ministère dédié aux marocains résidant à l'étranger (MRE) était vivement saluée et considérée comme une reconnaissance de la citoyenneté à part entière de ces migrants ayant dû quitter leur pays natal pour diverses raisons (notamment économiques) pour

vivre à l'étranger tout en gardant l'espoir d'y revenir un jour et y rester définitivement après avoir participé à sa prospérité économique. Cependant, le rêve des plus optimistes devait se transformer en un cauchemar quand ils découvrent que le ministère précité était créé ou au moins destiné essentiellement à attirer les capitaux des migrants marocains sans aucun accompagnement efficace des MRE surtout en situation précaire et, en tout état de cause, ce ministère était incapable de répondre aux besoins sociaux, économiques, culturels et juridiques des MRE.

Lire la suite : <http://www.yabiladi.com/articles/details/8140/futur-gouvernement-marocain-devra-accompagner.html>

Belgique

Top

Les pirates à l'assaut de la politique !

De jeunes Marocains planchent sur une nouvelle formation : « le Parti pirate ». L'initiative pourrait bousculer une scène politique vieillissante.



Une formation sortie de nulle part pourrait bien donner un coup de fouet à la scène politique traditionnelle. Ils sont une dizaine de jeunes Marocains à s'activer depuis quelques mois pour créer le « Parti pirate marocain ». Le nom n'est pas définitif car il pourrait faire peur sous nos latitudes, mais le mouvement reprend, en l'adaptant, la philosophie de cette tendance politique qui gagne du terrain en Europe.

En effet, le 18 septembre 2011, quinze membres du Parti pirate allemand ont été élus au Parlement de Berlin (159 sièges). En 2009, le Parti pirate suédois était crédité de 7% lors des élections européennes et obtenait deux sièges. C'est aujourd'hui la principale organisation de jeunes en Suède, et le 3e parti. En France, les pirates de l'Hexagone franchissent, dès leur première participation en 2009, la barre de 2%.

Lire la suite : <http://partipirate.ma/wp-content/uploads/2011/11/les-pirates-a-lassaut.pdf>

Les Pirates font la promotion de l'«?open governance?»

Le premier des partis pirates a été créé en 1996 en Suède. 5 ans plus tard, une dizaine de Marocains s'apprêtent à en créer un dans le royaume. Interview avec un des initiateurs du projet, le Belgo-marocain Maouran El Moussaoui.

Lire la suite :

<http://www.lesoir-echos.com/les-pirates-font-la-promotion-de-l%E2%80%99%C2%AB%E2%80%89open-governance%E2%80%89%C2%BB/presse-maroc/36640/>

Les vœux de Noël décalés de Mohamed Ouriaghli



Avec beaucoup "d'humour" et de déguisements, il tente de se démarquer des vidéos habituelles



BRUXELLES Un échevin PS de Bruxelles, Mohamed Ouriaghli, a présenté ses vœux de Noël. Déguisé en père Noël ou encore en Roi Mage, il joue au également au DJ dans cette vidéo décalée.

L'échevin en charge des Propriétés communales et du Parc automobile de la ville de Bruxelles s'est bien amusé avec toute son équipe. Avec beaucoup "d'humour" et de déguisements, il tente de se démarquer des vidéos habituelles.

© La Dernière Heure 2011

Voir la vidéo :

http://www.dhnet.be/infos/buzz/article/379986/les-vux-de-noel-decales-de-mohamed-ouriaghli.html#embed_pos1

Le MRAX en question ?

1. L'ASSEMBLEE GENERALE DES TRAVAILLEURS du MRAX



FRONT SYNDICAL SETCA – CENE
Rue de la Poste, 37 - 1210 BRUXELLES
COMMUNIQUE DE PRESSE

GREVE SPONTANEE AU MRAX
Lundi 26 Décembre 2011 à partir de 9 h
NON aux membres du CA.

C'est Radouane BOUHLAL qui doit partir du MRAX et non Mohamed MESSAOUDI. (...)

2. Démission, licenciement et grève au MRAX

Grève spontanée des travailleurs du MRAX ce lundi 26 décembre à 9h00 (image : TéléBruxelles)
Un article de Mehmet Koksal

La tension sociale n'arrête plus de s'aggraver de jour en jour au sein du MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie). Jeudi 22 décembre, l'administratrice rebelle Mireille TSHEUSI-ROBERT officialisait sa démission du Conseil d'administration du mouvement antiraciste en invoquant « la mauvaise gestion et l'instrumentalisation des victimes du racisme ou des communautés » ainsi que « les ambitions personnelles et politiques démesurées » de l'actuel directeur Radouane BOUHLAL.

Lire la suite : <http://parlemento.com/2011/12/25/demission-licenciement-et-greve-au-mrax/>

3. Menace de grève de la faim au MRAX

Rédaction en ligne

lundi 26 décembre 2011, 11:49

Six travailleurs sur huit du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (Mrax) mènent ce lundi une grève spontanée à la suite du licenciement d'un des travailleurs. Ses collègues réclament sa réintégration et la démission du directeur, Radouane Bouhlal. S'ils ne sont pas entendus, les travailleurs menacent de mener d'autres actions, dont une grève de la faim.

Ayant appris le licenciement vendredi d'un des travailleurs, portant à 29 le nombre de licenciements depuis 2004, date de l'entrée en fonction comme président de Radouane Bouhlal, les travailleurs, réunis dimanche en assemblée du personnel, ont dénoncé cette décision qu'ils ont qualifiée de « grave, arbitraire et injuste ». Ils réclament la réintégration de leur collègue, mais également la démission de Radouane Bouhlal, qui est devenu directeur en 2011 (...)

4. Le Conseil d'administration dit STOP aux mensonges et à l'acharnement !

Communiqué de presse du 26 décembre 2011

Ce jour même, une partie (et non la totalité !) des travailleurs font grève.

Le Conseil d'administration (CA) tient à exprimer sa plus vive désapprobation devant les procédés utilisés (les excès, mensonges et insultes).

Pour celles et ceux qui essaient de comprendre l'objet de la tension, il faut se rappeler que le MRAX existe depuis près de 60 ans et que la culture de travail était l'autogestion : les travailleurs étaient « leur propre maître ». Depuis plusieurs années, les instances dirigeantes du MRAX entendent tourner la page de l'autogestion des « Travailleurs-Rois » pour engager notre Mouvement dans la voie de la professionnalisation (respect des délais et des échéances, évaluation du travail, etc.).

L'équipe actuelle (CA et Direction) est unie dans cet objectif, et est et restera déterminée en ce sens.
(...)

5. MRAX : Une grève sauvage avant la grève de la fin ?

Un reportage de Mehmet Koksal

Ce lundi (26/01/2011) à 9h02, Malamine FADIABA (délégué syndical SETCa au MRAX) et Nurten KOSOVA (assistante sociale au MRAX) fixent une corde jaune pour barrer l'entrée du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX). Ensemble avec les autres travailleurs, ils ont décidé d'organiser ce lundi matin une grève sauvage pour condamner le « licenciement » (non reconduction du contrat) du jeune animateur Mohamed MESSAOUDI, réclamer les primes de fin

d'année des travailleurs ainsi que les primes pour travailleurs découlant des accords non marchands mais que la direction refuse de libérer.

« C'est bien que tu sois là Mehmet, j'ai aussi eu un appel de Télé Bruxelles qui m'a précisé qu'une équipe était en route pour couvrir l'événement. On a de plus en plus du mal à faire venir la presse pour couvrir un conflit social», précise M. Fadiaba en passant une chaîne en fer autour de son cou pour marquer dit-il symboliquement la violence exercée par la direction à l'égard des travailleurs du mouvement antiraciste.

Lire la suite : <http://parlemento.com/2011/12/27/mrax-une-greve-sauvage-avant-la-greve-de-la-fin/>

Lire la suite de ces articles et communiqués : http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=706

Du compromis à la compromission... ou le politiquement bio selon Ecolo

 Quand on termine la lecture du texte qu'Ecolo a envoyé à "Le Vif" (n°50) (en réponse à un dossier paru le 2/12/2011 "Pourquoi les Juifs de Belgique ont peur") on se dit que "Indignez-vous!" de Stéphane Hessel ne fait probablement pas partie des livres de chevet des dirigeants de ce parti.

Triste découverte pour tous les progressistes qui ont des sympathies pour eux.

Dans ce texte, Ecolo expose ses positions officielles concernant le régime israélien.

Il déclare notamment : "Ecolo ne prône pas le boycott d'Israël et n'assimile pas l'Etat juif à un régime d'apartheid", ajoutant que "Ecolo ne se définit pas par rapport au sionisme ou à l'antisionisme, mais par rapport à un droit international et à une légalité internationale"

Concernant la campagne BDS, Ecolo accepte seulement un "boycott ciblé" limité aux produits issus des colonies : "Ecolo estime qu'un boycott indiscriminé de l'Etat d'Israël en tant que tel n'est ni légal ni politiquement constructif et qu'il serait incohérent d'imposer à Israël des sanctions collectives auxquelles cet Etat a lui-même recours dans les territoires occupés"

Lire la suite : http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=704

Source : mcpalestine.canalblog.com

Les victimes de mariages forcés auront un dispositif d'urgence

 Après la prévention, la Région bruxelloise s'emploie à créer en 2012 des places d'hébergement spécifique. Ainsi qu'une ligne téléphonique.

 Ce mois de décembre aura été marqué par le procès d'assises de quatre membres de la famille de Sadia Sheikh, cette jeune femme de 20 ans d'origine pakistanaise assassinée par son frère, son père, sa mère et sa sœur parce qu'elle refusait d'être mariée de force au Pakistan.

Si pendant ce procès, les médias ont mis au-devant de l'actualité la problématique des crimes d'honneur et des mariages forcés, voici néanmoins plusieurs années que les autorités publiques ainsi que le secteur associatif travaillent à la sensibilisation et la prévention des mariages forcés, arrangés et précoces.

Lire la suite : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/709485/les-victimes-de-mariages-forcés-auront-un-dispositif-d-urgence.html>

Europe

[Top](#)

Amélioration de la couverture sociale des retraités marocains



Cette convention se base sur l'égalité de traitement entre les travailleurs marocains et français.

La convention de sécurité sociale entre le Maroc et la France, signée le 22 octobre à Marrakech, vient d'être publiée en vertu du décret n° 1-09-307 du 2 août 2011, paru dans le Bulletin officiel n° 6004 du 15 décembre 2011. Cette convention qui remplace celle du 9 juillet 1965 apporte de nouvelles dispositions en améliorant la couverture sociale des ressortissants des deux pays. Celle-ci concerne les retraités marocains ayant travaillé en France et ceux qui y résident tout en bénéficiant d'une pension marocaine.

Lire la suite : <http://www.aujourd'hui.ma/societe-details86034.html>

Un rapport européen révèle la discrimination envers les Arabes israéliens



Un document confidentiel de l'Union européenne dévoile le hiatus grandissant entre les juifs et les arabes en Israël, et fait la lumière sur les tensions entre l'Etat juif et l'Europe, selon "The Independent" dans son édition de mardi.

Ce document de 27 pages préparé par des diplomates européens suggère que la communauté internationale peut jouer un rôle en vue de garantir l'égalité pour la minorité arabe en Israël. Le même document montre que les Arabes israéliens souffrent de disparités économiques, d'inégalité des chances dans l'obtention de terrains et de logements, ainsi que d'une politique discriminatoire qui leur est infligée en toute impunité.

Le document qui loue certaines mesures positives prises par Israël envers la minorité arabe, à l'instar du renforcement de la police, critique certaines dirigeants arabes israéliens, dont les positions dures suscitent l'inquiétude des Israéliens.

Les Arabes israéliens qui représentent 20 % des habitants de l'Etat hébreu ne possèdent que 3 % des terres. Leur revenu moyen ne dépasse pas les 61 % de ce que perçoit le Juif israélien, et 50 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté.

Le document européen a provoqué le courroux du ministère des Affaires étrangères israélien, qui a accusé les diplomates de l'Union européenne "de préparer derrière le dos des Israéliens, et d'ignorer les points de vue du gouvernement israélien". "On n'a pas été consulté, ou informé de ce document", dit un porte-parole du ministère israélien, cité par "The Independent".

Source : GNET.TN

Des islamistes qui "importunaient" des passants interpellés à Anvers



BRUXELLES - Une quinzaine de membres du mouvement islamiste Sharia Belgium ont été interpellés mercredi à Anvers, dans le nord de la Belgique, alors qu'ils "importunaient" des passants en distribuant des tracts et en lançant des slogans anti-Occident, a indiqué la police locale.

Lire la suite :

http://www.portalangop.co.ao/motix/fr_fr/noticias/internacional/2011/11/52/Des-islamistes-qui-importunaient-des-passants-interpelles-Anvers.ca8f18f5-bebd-4700-b986-9ee04ffd9a9b.html

Bruxelles- Un fonds européen pour prévenir l'immigration clandestine en provenance du Maghreb



L'Union européenne et l'Organisation internationale pour les migrations ont annoncé dans un communiqué commun rendu public mardi la signature d'un accord de coopération « sur la gestion de la migration, en appui aux transitions en Tunisie, en Libye et en Egypte ».

Un fonds de 9,9 millions d'euros a été mobilisé par l'UE pour financer ce programme de trois ans qui prendra effet le 1er janvier 2012.

82 000 Tunisiens et 200 000 Egyptiens sont rentrés dans leurs pays respectifs durant la révolution en Libye. L'accord doit permettre aux migrants en Tunisie et en Egypte de continuer à avoir accès aux soins de santé. Il s'agira aussi de renforcer les capacités locales à faire face aux flux migratoires futurs.

29-12-2011 - Source : Le courrier de l'Atlas

La Pologne va régulariser des milliers de clandestins



Plusieurs milliers d'immigrants clandestins en Pologne bénéficieront d'une amnistie et pourront demander un titre de séjour à compter du 1er janvier afin de régulariser leur situation, a annoncé jeudi le gouvernement.

Traditionnellement un pays d'émigration, la Pologne affiche un fort taux de croissance et attire de plus en plus de migrants, en particulier des ressortissants d'anciennes républiques soviétiques comme l'Ukraine ou la Biélorussie.

En vertu de l'amnistie décidée par les autorités, les migrants économiques arrivés avant le 20 décembre 2007 et les demandeurs d'asile déboutés avant le 1er janvier 2010 pourront obtenir un titre de séjour valable sur une période de deux ans qui leur permettra de travailler légalement dans le pays.

"L'idée est d'atteindre le plus grand nombre d'étrangers afin de régulariser leur situation le plus largement possible", a expliqué Rafal Rogala, des services de l'immigration, soulignant que leur intégration profitera aussi aux finances du pays, en les transformant en contribuables.

Quelque 7.000 clandestins habitant la région de Mazowsze, autour de Varsovie, devraient répondre aux critères fixés par le gouvernement, a estimé le gouverneur de Mazowsze, Jacek Kozlowski.

Source : Reuters



Les associations islamiques de France, par: Dr. Abderrahmane NAFAA

La gestion du champ religieux en France représente un service public dédié aux usagers/fidèles dans le but de répondre et satisfaire leurs besoins cultuels et intellectuels. Les investigations menées par les responsables/gérants font foi d'une tâche lourde et de longue haleine afin de préserver l'identité cultuelle des pratiquants et sauvegarder les lieux d'exercice.

Lire la suite : <http://mosquee2nimes.wordpress.com/2011/12/31/les-associations-islamiques-de-france-par-dr-abderrahmane-nafaa/>

Etudiants étrangers : le troisième coup de massue de Guéant



« En psychiatrie, on appellerait ça une névrose obsessionnelle. » Dans une excellente tribune publiée sur le site des Echos (« Taxe sur les étudiants étrangers : l'Etre et le Guéant »), Vincent Chauvet, président du MoDem Sciences-Po, soulève un point passé inaperçu dans l'arsenal anti-étudiants étrangers mis en place par le ministre de l'Intérieur.

La promesse de Claude Guéant de réviser sa circulaire du 31 mai, n'a pas empêché le gouvernement de créer, dans la loi de finances pour 2012 (promulguée le 28 décembre), une nouvelle taxe sur les étudiants étrangers.

« Gratuit jusqu'en décembre 2008, le renouvellement d'un titre de séjour étudiant est actuellement soumis à une taxe comprise entre 55 et 70 euros.

A partir du 1er janvier, la taxe variera entre 200 et 385 euros. A cela s'ajoute une nouvelle contribution de 110 euros, payable dès le dépôt de la demande, et non remboursable même en cas de refus. »

Lire la suite : <http://www.rue89.com/2011/12/30/etudiants-etrangers-le-troisieme-coup-de-massue-de-gueant-227943>

Agenda

[Top](#)

1er salon international "MEGA FRANCHISE & CORPORATE EXPO" à Tanger (Maroc)

Date : du 23 au 26 Février 2012

Lieu : hôtel Husa Solazur à Tanger

Choisir Sa Franchise - Partenaire officiel du salon

Présence médiatique importante :

TELEVISION : La 2M, Al Maghribia, La SRNT

RADIO : Midi 1, FM Radio, Cap Radio, Radio Tanger

PRESSE : Revues spécialisées, journaux locaux et nationaux, partenariats web

AFFICHAGE : Affichages A3, Banderoles, Ecrans Pub

PROSPECTUS : 50.000 distribués à Tanger et alentours

PUBLICITE MOBILE : Publicité sur camions et motos mobiles

E-MAILING : 50.000 emails d'invitation

Vous êtes candidat à la franchise et souhaitez rencontrer les franchiseurs au Maroc ?

Notez bien la date dans vos agendas !

Vous êtes franchiseur et vous souhaitez vous développer dans le Nord du Maroc (Tanger et au Maroc) : Contactez l'organisateur sans attendre pour obtenir la plaquette de présentation, le plan du salon, les tarifs ...

Direction du Salon : EL BEKKALI MOHAMED ALI

GSM : +212 6 74 53 21 68 +212 6 74 53 21 68 - +212 6 74 74 20 79 +212 6 74 74 20 79 -

salon.megafranchise@gmail.com

El Gusto Orchestra of Algiers



Dans l'Algérie Coloniale des années 40 et 50, juifs et musulmans partageaient leur passion pour le Chaâbi (Musique Populaire d'Alger), un genre musical synthétisant plusieurs influences venues d'Afrique du Nord, d'Andalousie et du Moyen Orient. Née dans la Mythique Casbah d'Alger, cette musique est aujourd'hui l'âme de cette ville. L'histoire les a séparés mais leur passion et leur rêve subsista. 50 ans plus tard, la cinéaste Safinez Bousbia rassembla les musiciens des deux rives de la Méditerranée. Elle réalise un documentaire sur l'histoire de ces hommes et leur passion commune "El Gusto". Elle réussit à créer l'Orchestre El Gusto et ils enregistrent même dans la foulée un CD avec Damon Albarn (Blur, Gorillaz). Depuis lors, El Gusto Orchestra of Algiers est en tournée à travers le monde. Pour ce concert exceptionnel réunissant 27 musiciens sur scène, c'est l'occasion unique d'entendre et de voir sur scène cette formation mythique.

Le film sera projeté en avant-première le jeudi 12 janvier 2012 à 20h

Le concert mythique aura lieu le samedi 14 janvier 2012 à 20h toujours à Bozar

Info : +32 (02)507.82.00 +32 (02)507.82.00 www.bozar.be
<http://www.youtube.com/watch?v=48MnrNma9jM>
<http://www.youtube.com/watch?v=e9YKfCCqtaE>
<http://www.youtube.com/watch?v=huqnGf5sZT4>
<http://www.youtube.com/watch?v=v4jOOhAoHjs&feature=related>
<http://www.youtube.com/watch?v=mDs771tl1So>

Nabila Belkacem +32 489 97 75 56 +32 489 97 75 56

Archives Dounia News

Semaine en cours : <http://www.dounia-news.com/>

Archives thématiques : http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php

Editoriaux : <http://akhbardounia.wordpress.com/>

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

[Agenda](#)

[Top](#)

Message envoyé par Splio Free

Ce message a été envoyé par abdeslam.sarie@telenet.be à
veerle.solia@amsab.be.

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).
Splio Free, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.



=

- This E-mail Message was Processed by Virtual AutumnTECH: Standard Edition -

<http://www.AutumnTECH.com>

=